
Date de Convocation
22/09/2022

Date d’Affichage
23/09/2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 15
Votants 16

OBJET :

**Modification de la
délibération 2022/36
relative à une
suppression de poste**

L’an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Olivier DUBREUCQ, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric
LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Jean-
Michel HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle
AUMARD, Anne DAMIE, Rénaud DUREUX, Aurore PENNORS
Absents ayant donné procuration : Hélène FOUACHE
Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 19 juillet
2022, il avait été décidé la création d’un poste de Rédacteur à
temps complet à compter du 1^{er} août 2022 et la suppression
d’un poste d’adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à
temps complet à compter du 1^{er} novembre 2022.

Or le poste de Rédacteur a été pourvu par voie de promotion
interne. L’ancienne adjointe administrative a donc été
nommée stagiaire, à compter du 1^{er} octobre 2022, sur ce
poste. Par conséquent, il convient de ne pas supprimer son
poste d’adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
avant la fin de cette période de stage de 6 mois.

La délibération n°2022/36 du 19 juillet 2022 est donc modifiée
dans le sens où le poste d’Adjoint administratif principal de 1^{ère}
classe à temps complet ne sera supprimé qu’à l’issue de cette
période de stage, soit à compter du 1^{er} avril 2023.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 4 octobre 2022,
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

